



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense,  
chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire*

**15 JUIN 2016**

Paris, le  
N°230 DEF/SGA/DMPA/SDMAE/BVAC

Mesdames et Messieurs  
les Préfets et Hauts-commissaires

- OBJET : Journée nationale commémorative de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.
- REFERENCE : Décret n° 2006-313 du 10 mars 2006.
- P. JOINTE : Message du 18 juin 2016.

La journée nationale commémorative de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi est célébrée le 18 juin de chaque année (décret 2006-313 du 10 mars 2006).

En conséquence, vous voudrez bien organiser cette journée dans votre département le samedi 18 juin 2016.

La cérémonie que vous présiderez devra avoir lieu au chef-lieu du département. Je vous demande de veiller à ce que les associations représentatives des combattants, résistants et déportés de la Seconde Guerre mondiale soient invitées à cette commémoration.

Vous trouverez ci-joint le message que j'adresse au monde combattant et que vous voudrez bien lire à cette occasion. Je vous demande également de bien vouloir l'adresser aux maires de votre département.

Au cours de la cérémonie, le texte de l'Appel du 18 juin sera lu.

Enfin, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavés.

  
Jean-Marc TODESCHINI

Message du 18 juin 2016

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

Le 18 juin 1940, depuis Londres, le général de Gaulle appelait les Français à refuser la défaite et à poursuivre la guerre par tous les moyens disponibles, partout dans le monde.

Alors que la France vaincue, occupée et anéantie, s'engageait sur un chemin de résignation, et pour certains de collaboration, l'appel du général de Gaulle résonnait comme un signal d'espoir : à ce moment même commençait le combat politique et militaire qui conduirait la France à siéger aux côtés des vainqueurs, celui grâce auquel elle retrouverait sa place dans le concert des nations.

Nous rendons aujourd'hui hommage au chef de la France Libre dont la voix, dans les heures les plus sombres de notre histoire, a symbolisé la liberté.

Que cet hommage aille aussi à ces hommes et à ces femmes qui, dès le début de l'Occupation, se regroupèrent pour former les prémices des réseaux de la résistance intérieure ou rallièrent Londres pour devenir les premiers combattants français libres.

Ils constituaient alors l'avant-garde de tous ceux et celles qui allaient lutter ensemble pour défendre une certaine idée de la France, de la République et de ses valeurs, « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Venus des cinq continents, ils se sont battus dans les rangs de la France libre, sous le soleil de Libye ou dans la neige des Vosges, avec une même ardeur et une même foi en la victoire finale.

Soldats de « l'armée des ombres », aux convictions philosophiques et politiques diverses, ils ont démontré par leur exemple, à leurs compatriotes comme à l'ennemi, que la défaite n'était pas inéluctable.

Refusant l'abaissement de la France, le général de Gaulle déclarait : « Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

Que cet engagement et ce sacrifice qui firent de la France ce qu'elle est aujourd'hui demeurent un exemple pour les générations présentes et futures.